



ADRESSE AUX CITOYEN(NE)S

Au cours de l'année 2017, vous aurez des choix importants à faire, avec deux échéances électorales :

- Les présidentielles, les 23 avril et 7 mai
- Les législatives, les 11 et 18 juin

Ces choix auront des conséquences sur l'organisation de notre société et, notamment sur la politique de santé publique et la protection sociale.

Certains candidats se sont déjà exprimés sur ces questions, remettant profondément en cause, entre autres, la Sécurité Sociale.

La santé est un droit inscrit dans le préambule de notre Constitution et nous avons notre mot à dire sur la façon dont est mise en œuvre la politique de santé dans notre pays.

A la Coordination Nationale, nous considérons la santé dans sa globalité, selon la définition de l'OMS, c'est-à-dire comme l'état de bien-être social, psychologique et physique. Elle doit s'entendre de la naissance à la mort, de la prévention à la prise en charge de la dépendance, en passant notamment par l'éducation thérapeutique et le soin.

- Nous revendiquons une indispensable démocratie sanitaire dans la définition des besoins au niveau des territoires. Les usagers, les élus et les professionnels doivent avoir un vrai pouvoir de décision et de contrôle sur la mise en place de la politique de santé répondant à ces besoins, tant au niveau local que national.
- Nous demandons la réappropriation de la Sécurité Sociale, l'élection directe des représentants des salariés, majoritaires au sein du conseil d'administration
- Nous exigeons le maintien et le développement des structures de santé de proximité, avec les moyens nécessaires pour répondre aux besoins et un maillage territorial permettant la continuité de la prise en charge.

- Nous pensons qu'il faut prendre des mesures pour mettre fin à la pénurie des professionnels de santé tant en ville qu'à l'hôpital et qu'il faut remettre en cause le numerus clausus et la liberté d'installation.
- Nous sommes pour le développement de centres publics de santé, permettant de répondre aux besoins des patients et aux souhaits des professionnels.
- Nous souhaitons la mise en œuvre d'un pôle public du médicament comprenant, à parité, usagers, professionnels de santé, professionnels du médicament et chercheurs.
- Enfin, nous pensons qu'il ne doit pas y avoir d'obstacle financier (franchises, forfaits, dépassements d'honoraires...) aux soins et que, pour cela, il faut une protection sociale solidaire ouverte à toute la population et la réaffirmation du principe : « chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins ».

Ce ne sont là que des propositions et vous pouvez avoir encore plus d'exigences en matière de santé et de protection sociale : **à vous d'être vigilant(e)s !**



COORDINATION NATIONALE
des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité
(Fondée à Saint Affrique en avril 2004)
Siège social : **1 rue Jean Moulin 70200 LURE**
Secrétariat : Lundi/jeudi/vendredi de 13h30-17h00 et mardi/mercredi : 9h00-12h30
Tél : 09 67 04 55 15
SIREN : 503 711 988 - SIRET : 503 711 988 00025
Association agréée - Arrêté du 11/06/2013 - N2011RN0190
Site : <http://www.coordination-nationale.org>
Contact : postmaster@coordination-nationale.org
Présidente : Hélène DERRIEN derrien-h@laposte.net
Adresse : 5 impasse Emmy Leuze Hirschfeld - 29900 CONCARNEAU - Tél 09 53 28 95 10 - 06 77 36 35 98
Vice-Présidente : Rosine LEVERRIER boudchoum@wanadoo.fr
Adresse : 5 Rue Barbey d'Aurévilly – 14500 VIRE - Tél 02 31 67 07 54 - 06 41 29 08 02